



**DECISION RELATIVE A L'APPEL A CANDIDATURE
POUR OCCUPATION DES POSTES
DE RESPONSABILITE**

Le Directeur de l'Agence Urbaine de Berrechid,

- Vu le dahir portant loi n° 1-93-51 du 22 Rabi I 1414 (10 Septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;
- Vu le décret n° 2-93-67 du 04 Rabi II 1414 (17 Juin 2013) (21 Septembre 1993) pris pour l'application du dahir portant loi n° 1-93-51 du 22 Rabi I 1414 (10 Septembre 1993) susvisée ;
- Vu le Décret n° 2-13-426 du 8 Chaaban 1434 (17 juin 2013) relatif à la création des Agences Urbaines de Taroudant, Berrechid, Larache et Skhirat-Temara ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n°24/2012 du 06 Dhul-Hijja 1433 (22 Octobre 2012) relative aux procédures de recrutement dans les Établissements et les Entreprises Publics ;
- Vu la circulaire n°7/2013 du 29 Avril 2013 de Monsieur le chef du gouvernement relative à la nomination au poste de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu le statut régissant le personnel de l'Agence Urbaine de Berrechid ;
- Vu l'organigramme structurel de l'Agence Urbaine de Berrechid ;
- Vu la loi cadre de l'Agence Urbaine de Berrechid au titre de l'année 2015 ;
- Vu les nécessités de service.

décide ce qui suit :

Article 1 : L'Agence Urbaine de Berrechid lance un appel à candidature en interne et externe pour pourvoir les postes de responsabilité suivants :

- **Chef de Département de la Planification Urbaine et des Affaires Foncières** (annexe 01) ;
- **Chargé de Mission** (annexe 02) ;
- **Chef de Division des Affaires Juridiques et Veille Territoriale** (annexe 03) ;
- **Chef de Division des Moyens Généraux et de la Compatibilité** (annexe 04).

Le présent appel à candidature est ouvert aux cadres relevant du Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et des établissements sous sa tutelle.

Article 2 : Les missions relatives aux postes à pourvoir et les conditions requises pour occuper chaque poste sont précisées dans les fiches d'appel à candidature en annexes.

Article 3 : Le présent appel à candidature sera ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre classé au moins dans la catégorie d'administrateur 2^{ème} catégorie ou Ingénieur d'Etat ou à un grade équivalent ;
- Disposer d'un Diplôme donnant l'accès au grade d'administrateur 3^{ème} grade ou à un grade équivalent.





Article 4 : Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Demande de candidature indiquant l'un des postes précités;
- Lettre de Motivation manuscrite, explicite et personnalisée pour le poste demandé ;
- Curriculum Vitae (compétence, parcours académique, formation professionnelle, missions et fonctions exercéesetc) ;
- Autorisation de participation à l'appel à candidature concernant les candidats fonctionnaires et agents des établissements publics pour les candidats externes à l'agence Urbaine de Berrechid ;
- Note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour la prise en charge du poste de responsabilité objet de la candidature, de la compréhension des tâches y afférentes et un Plan d'action pour améliorer son fonctionnement sa gestion et le développement de son rendement à court et moyen terme (3 à 5 pages au maximum) ;
- Fiche Individuelle de Candidature dûment complétée et signée pour les candidats relevant de l'Agence Urbaine de Berrechid ; (modèle disponible à l'Agence Urbaine de Berrechid) ;
- Copie certifiée conforme à l'original de (s) attestation (s) de travail pour les candidats externes à l'agence Urbaine de Berrechid ;
- Copie certifiée conforme à l'original des diplômes ;
- Engagement sur l'honneur signé par le candidat afin de veiller à la moralité du fonctionnement et de gestion de poste de responsabilité objet de la candidature (modèle ci-joint) ;
- Copie certifiée conforme à l'original de la carte nationale d'identité.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir à l'Agence Urbaine de Berrechid sise à « **05, Avenue Mohammed V, Al Yousr, B.P : 879, Berrechid** », au nom du Directeur, au plus tard le **Lundi 09 Novembre 2015 à 16h30**, délai de rigueur.

Le profil objet de la postulation doit obligatoirement figurer sur le pli.


Tout dossier incomplet, dont les documents ne sont pas conformes aux pièces sus- indiquées ou parvenu hors délai sera automatiquement rejeté.

Les candidatures envoyées par e-mail ne seront pas acceptées.

Article 5 : Les candidats dont les dossiers répondent aux conditions de candidature seront convoqués pour un entretien devant une commission désignée par le Directeur de l'Agence Urbaine de Berrechid.

N.B : Il à signaler que :

- Les convocations seront effectuées par e-mail et par téléphone. De ce fait, il est obligatoire de mentionner clairement l'adresse mail exacte du candidat et son numéro de téléphone personnel sur son C.V et sur sa demande de candidature.
- Les résultats des différentes étapes de l'appel à candidature seront affichés sur le site web de l'Agence Urbaine de Berrechid www.aub.ma et sur le site www.emploi-public.ma. 

Le Directeur de l'Agence
Urbaine de Berrechid

Omar EL HASSOUNI



Engagement sur l'Honneur

Je soussigné (e)

- Prénom et nom :
- Grade :
- N° C.I.N :

Déclare sur l'honneur, avoir pris connaissance des conditions exigées, pour être nommé au poste de
au sein de l'Agence Urbaine de Berrechid et m'engage en cas d'avis favorable à veiller à la moralité du fonctionnement du poste objet de ma postulation.

Fait à

le,

Signé :

